

Activités en 2006-2007

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

1. CONCERTATIONS THÉMATIQUES

Aide à la jeunesse

Energie

Enseignement

Formation

Insertion socioprofessionnelle

Justice

Logement

Représentation de la pauvreté

Séminaire sur l'Europe

2. INTERACTION AVEC LE MONDE POLITIQUE

2.1 LE RAPPORT BISANNUEL ET SON SUIVI

Suivi tel que prévu dans l'Accord de coopération

Rencontres des cabinets ministériels

Prolongement des débats

2.2 PROPOSITIONS POUR LA LEGISLATURE FEDERALE 2007 - 2011

2.3 NOTE SUR 'LE DROIT AU LOGEMENT AU REGARD DES COMPETENCES COMMUNALES'

2.4 DIALOGUE SUR L'ENSEIGNEMENT

3. PARTICIPATION A DIVERSES INITIATIVES

3.1 INITIATIVES D' AUTORITES PUBLIQUES

Conférences interministérielles

Plan d'action national inclusion sociale

Etats généraux des Familles

Concertation permanente sur la pauvreté ('Permanent Armoedeoverleg')

Concertation inter-niveaux de pouvoir sur les zones rurales

3.2 INITIATIVES D'ORGANISATIONS

Collectif des associations partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté

Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté

Objectifs de la décennie 2007-2017

'Un regard sur la pauvreté' ('Armoede In-zicht')

'Cités Mères'

- 3.3 PROJETS INTERNATIONAUX
 - Union européenne
 - Conseil de l'Europe
 - Nations Unies
 - 3.4 COMITES DE PILOTAGE ET JURYS
 - Comités de pilotage
 - Jurys
 - 3.5 JOURNEES D'ETUDE ET COLLOQUES
4. RECHERCHE
- 4.1 PROJETS AGORA
 - Le lien entre la pauvreté et le placement des enfants
 - La sous-représentation des personnes pauvres dans les bases de données
 - 4.2 'FORCE DU LIEN CONTRE LA PAUVRETE'
 - 4.3 INDICATEURS D'ENDETTEMENT
 - 4.4 COMITES D'ACCOMPAGNEMENT
5. CENTRE DE DOCUMENTATION ET SITE WEB
- 5.1 CENTRE DE DOCUMENTATION
 - 5.2 SITE WEB : RUBRIQUE 'DES FAITS ET DES CHIFFRES'
6. COMMUNICATION EXTERNE
- 6.1 SITE WEB
 - 6.2 MEDIAS
 - 6.3 DEMANDES INDIVIDUELLES
7. FONCTIONNEMENT INTERNE DU SERVICE
- 7.1 COMITE DE GESTION
 - 7.2 COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT
 - 7.3 PERSONNES DE CONTACT DU SERVICE
 - 7.4 CENTRE POUR L'EGALITE DES CHANCES ET LA LUTTE CONTRE LE RACISME
 - 7.5 EQUIPE

Introduction

Le Service est chargé de nourrir les débats et les actions politiques concernant la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale en Belgique, à partir des réalités vécues par ceux qui y sont confrontés. Il contribue ainsi à la lutte contre ces phénomènes qui persistent alors même que le niveau de bien-être du pays est élevé. Telle est sa mission légale¹ qui se situe dans la droite ligne du Rapport Général sur la Pauvreté (RGP)².

Le dialogue avec les acteurs de la lutte contre la pauvreté, et en particulier avec les associations dans lesquelles des personnes pauvres se reconnaissent, est au centre des travaux du Service. Les concertations thématiques qu'il organise sont la principale source de données pour les rapports bisannuels et les recommandations qui y figurent.

Le Service participe également à de nombreuses initiatives d'autorités publiques et organisations. Ces deux dernières années, il s'est davantage investi sur le plan international.

En 2006-2007, le suivi des réponses des autorités aux recommandations du Rapport 2005 a fait l'objet d'une attention particulière. Une nécessaire dynamique s'est ainsi instaurée : l'expérience de ceux qui sont confrontés à la pauvreté dans leur vie personnelle, professionnelle ou militante est portée à la connaissance des responsables politiques qui font part à leur tour de leurs réactions.

Le Service a aussi mis ces deux dernières années plus d'énergie qu'auparavant à rendre présente dans les recherches scientifiques la question de la pauvreté, telle que les acteurs du terrain la posent.

Ces accents nouveaux ont permis un élargissement et une diversification des partenaires du Service, sources d'enrichissement des échanges et des résultats des travaux.

1. Concertations thématiques

Le Service ne constitue pas systématiquement un groupe de concertation pour chaque question ayant un impact sur la pauvreté. Ces groupes ne sont pas pour autant créés de manière arbitraire mais à la suite de demandes ou de constats d'associations dans lesquelles des personnes pauvres se reconnaissent, du Service ou d'autres acteurs concernés. Les sujets traités varient donc, comme le montre la diversité des thématiques abordées dans les rapports successifs.

La sélection des thèmes qui feront l'objet d'une concertation approfondie, sont présentés à la Commission d'accompagnement.

L'intensité et la fréquence des réunions des groupes sont variables eux aussi. Certains sujets font l'objet d'une concertation approfondie : des rencontres sont régulièrement organisées, souvent sur une longue période. Ces groupes abordent des thèmes auxquels des associations dans lesquelles des personnes pauvres se reconnaissent accordent la priorité, notamment en raison de leur impact considérable ou de la prise régulière de nouvelles mesures politiques nécessitant une évaluation ou une vigilance permanentes. D'autres sujets font l'objet d'un suivi plus modeste et d'une concertation plus ciblée. Elle porte par exemple sur une problématique aiguë, sur des questions ou des signaux concrets ou a une finalité bien précise.

¹ L'accord de coopération relatif à la continuité de la politique en matière de lutte contre la pauvreté est disponible sur le site: <http://www.luttepauvrete.be/accorddecooperation.htm> (23-10-2007).

² Le Rapport Général sur la Pauvreté peut être consulté sur le site de la Fondation Roi Baudouin www.kbs-frb.be.

Les associations dans lesquelles des personnes pauvres se reconnaissent occupent une place privilégiée dans les concertations puisqu'elles sont invitées à l'ensemble de celles-ci. Des acteurs privés ou publics participent aux travaux en fonction du thème abordé.

Le rôle du Service consiste à veiller à l'équilibre dans la composition des groupes, envoyer les invitations et ordres du jour, préparer des notes, assurer le bon déroulement des réunions et rédiger les comptes rendus. L'interprétation est aussi assurée puisque les groupes sont bilingues.

La liste qui suit donne un aperçu des groupes actifs au cours de la période 2006 – 2007. Le lecteur remarquera qu'il n'existe pas de formule standard : l'origine, la composition, la finalité et le fonctionnement de chacun d'eux sont uniques.

Aide à la jeunesse

Depuis 1998, cette concertation a lieu à un rythme mensuel en Communauté française, avec l'appui du Service. Elle rassemble des fonctionnaires de l'administration de la Communauté française, des professionnels des Services de l'aide à la jeunesse (SAJ) et des Services de protection judiciaire (SPJ) et deux associations de lutte contre la pauvreté (ATD Quart Monde et LST). L'objectif de ces rencontres est d'évaluer le décret relatif à l'aide à la jeunesse pour éviter les placements pour raison de pauvreté. Après la publication des résultats des discussions menées sur le premier contact entre une famille et un SAJ³, le groupe 'Agora' – c'est le nom qu'il s'est donné – se penche sur la même question mais par rapport au SPJ.

En avril 2007, le Service de lutte contre la pauvreté a organisé une première réunion bilingue pour partager l'expérience du groupe Agora avec des associations flamandes et apprendre comment celles-ci travaillent sur cette thématique.

Energie

Ce groupe de travail a été créé à la demande d'associations de lutte contre la pauvreté et d'organisations de défense de l'environnement. Conscientes des nombreux problèmes engendrés par la libéralisation du marché de l'énergie en Flandre, ces associations ont insisté pour que soit menée d'urgence une réflexion à l'échelle du pays. La concertation poursuit toutefois un objectif plus large : elle étudie la problématique globale de l'accès à l'énergie, thématique complexe. Pour replacer les discussions dans leur contexte et alimenter les débats, le Service avait rédigé au préalable une note expliquant toutes les mesures sociales et socio-environnementales en matière d'énergie⁴. La première rencontre a eu lieu en juin 2006. Le groupe de concertation compte une quinzaine d'associations de lutte contre la pauvreté et d'organisations sociales et environnementales. En moyenne, une trentaine de personnes ont participé aux réunions (huit au total). Un dialogue s'est progressivement instauré entre les acteurs de terrain des trois Régions.

Les expériences et les obstacles rencontrés, souvent similaires, constituent la base du chapitre thématique sur l'énergie du Rapport 2007.

³ Ces travaux sont explicités dans deux publications. Elles sont disponibles sur le site web : <http://www.luttepauvrete.be>.

⁴ Cette note dresse l'état des lieux de la législation belge relative aux mesures sociales dans le domaine de l'énergie (situation au 31 octobre 2007). Elle peut être consultée sur le site : http://www.luttepauvrete.be/publications/061031_note_energie.pdf (23-10-2007).

Enseignement

Le RGP soulignait déjà que l'enseignement demeurait un lieu où l'exclusion sociale se perpétue. Ce constat est encore valable aujourd'hui. C'est pourquoi un groupe de concertation a été constitué en février 2005. Il se propose d'évaluer la politique menée et de formuler de nouvelles propositions politiques. Le Service essaie de rassembler un éventail le plus large possible d'acteurs de l'enseignement : associations dans lesquelles des personnes pauvres se reconnaissent, professionnels, experts universitaires... Même si l'enseignement est une matière communautaire, le groupe de travail compte des acteurs francophones et néerlandophones, à la demande des participants eux-mêmes. Le groupe a abordé les sujets suivant au cours des cinq réunions : 1. la relation entre les parents vivant dans la pauvreté et le monde de l'enseignement ; 2. les frais de scolarité ; 3. la formation des enseignants et le soutien à ceux-ci ; 4. la fréquentation de l'enseignement maternel ; 5. la participation aux organes de concertation ; 6. l'inscription ; 7. la ségrégation sociale sur le marché scolaire ; 8. l'orientation en cours de scolarité ; 9. la politique linguistique. Il est rendu compte des réflexions menées dans le Rapport 2007.

Formation

Dix ans après le RGP, le Service de lutte contre la pauvreté consacrait une orientation de son Rapport 2005 à la formation. L'importance de cette thématique est en effet fortement ressortie des concertations à la base de ce rapport. En 2006, le Service a entamé une démarche exploratoire : étude restreinte de la littérature et contacts bilatéraux avec des témoins privilégiés. Il a ensuite organisé un premier cycle de rencontres, sur la formation des professionnels de la santé. Une vingtaine de personnes issues d'associations de lutte contre la pauvreté, d'établissements d'enseignement et de formation ainsi que du secteur de la santé ont participé aux trois réunions. La réflexion pourrait se poursuivre : depuis longtemps déjà, divers partenaires du Service ont exprimé le souhait d'échanger sur les bonnes pratiques.

Insertion socioprofessionnelle

Le 'nouveau' groupe de concertation sur l'insertion socioprofessionnelle s'est réuni pour la première fois en juin 2006. Il résulte de la fusion de deux groupes thématiques antérieurs : l'un sur l'aide sociale et les pratiques de CPAS et l'autre sur l'emploi et le travail. Pendant les premières réunions, les débats étaient axés sur le lien entre l'insertion socioprofessionnelle et le marché du travail d'une part, le contexte social dans lequel les demandeurs d'emploi et les travailleurs vulnérables évoluent d'autre part. Les participants ont estimé indispensable de tenir compte de cette relation pour éviter des analyses unilatérales et incomplètes. En outre, ils ont considéré qu'il était indiqué d'étudier de manière plus approfondie les instruments politiques conçus pour l'insertion socioprofessionnelle, en particulier les mesures destinées aux demandeurs d'emploi les plus vulnérables. Les participants représentant les offices régionaux de l'emploi ont contribué à la réflexion, notamment en faisant un exposé apprécié⁵. Un débat a ensuite été mené sur les titres-services, une mesure qui, ces dernières années, a souvent été présentée comme un remède miracle pour les 'demandeurs d'emploi difficiles à insérer' sur le marché du travail. Les résultats des réflexions sont présentés dans le Rapport 2007.

Justice

Sur la suggestion du cabinet de la ministre de la Justice, le Service a contacté le Conseil Supérieur de la Justice (CSJ) en 2006 pour discuter de la possibilité d'organiser un dialogue entre le monde judiciaire et des associations de lutte contre la pauvreté. Le Conseil a proposé d'organiser lui-même une série de rencontres sur la question de la pauvreté dans le cadre du dialogue avec

⁵ La contribution du Forem est disponible à l'adresse suivante : <http://www.luttepauvrete.be/travauxisp.htm> (23-10-2007).

la société civile. Pour des raisons internes au CSJ, elles ne démarreront pas avant 2008. Le Service a entre temps demandé à différentes associations de lui indiquer les questions à évoquer pendant une telle concertation.

Logement

Ce thème a été abordé dans deux groupes de concertation distincts. En 2004, une concertation spécifique sur l'habitat permanent dans des équipements touristiques (campings) a été organisée à la demande d'associations dans lesquelles des personnes pauvres se reconnaissent. Une première note a été rédigée à partir des résultats des discussions. Les travaux du groupe ayant été temporairement suspendus en raison des circonstances, la note a dû être actualisée en 2006. Quelques réunions de concertation ont eu lieu en 2007 pour finaliser le chapitre du rapport bisannuel.

Le rôle croissant des communes et du CPAS en matière de politique du logement a aussi fait l'objet d'une concertation. A la demande de plusieurs associations, le Service a organisé deux réunions de concertation ciblées avant les élections communales. Il a ensuite formulé des recommandations en se basant sur le contenu des discussions. Il a envoyé la note aux Unions des Villes et Communes et aux bourgmestres⁶.

Représentation de la pauvreté

L'élaboration du Rapport Général sur la Pauvreté selon un mode participatif a mis fin à l'image de personnes pauvres, simples bénéficiaires passifs de mesures sociales. Ces dernières furent effectivement considérées comme des concitoyens et des partenaires actifs dans la lutte contre la pauvreté. La conception de la pauvreté et la façon de voir les personnes pauvres ont-elles évolué avec le temps ? La question de la représentation est directement liée au rôle des médias et, plus spécifiquement, à celui des journalistes. Le Service a pris des contacts bilatéraux et a rassemblé des informations pour délimiter le thème et lancer le débat. En septembre 2006, une première réunion a rassemblé des personnes vivant dans la pauvreté, leurs associations, des journalistes, une personne issue du monde de la publicité. Quelques exemples de la manière dont la pauvreté est représentée dans la presse, collectés par le Service, ont servi de point de départ à un débat particulièrement riche. Les participants à cette rencontre demandent la poursuite des travaux. Le Service est en train de réfléchir à une formule adaptée, sous la forme de quelques ateliers par exemple.

Séminaire sur l'Europe

Outre les concertations thématiques, le Service organise des rencontres qui ne rentrent pas dans ce cadre classique. Citons par exemple le séminaire sur le rôle de l'Europe dans la lutte contre la pauvreté et le sens de la participation des associations à ce niveau européen, qui a eu lieu au printemps 2007. Cette journée s'inscrivait dans une campagne nationale de sensibilisation et d'information sur la politique européenne d'inclusion et de protection sociales organisée par le Think Tank européen 'Pour la solidarité' et financée par la Commission européenne. Les autres partenaires de la campagne étaient la Fondation Roi Baudouin, Solidarités des alternatives wallonnes et bruxelloises et le Conseil national du Travail.

2. Interaction avec le monde politique

Les analyses et les recommandations formulées par les groupes de concertation parviennent aux responsables politiques de différentes manières.

⁶ Cette note peut être consultée à l'adresse suivante : http://www.luttepauvrete.be/publications/logement_communesFR.pdf (23-10-2007).

2.1 Le rapport bisannuel et son suivi

Suivi tel que prévu dans l'Accord de coopération

L'Accord de coopération instaurant le Service prévoit une procédure de suivi du rapport bisannuel. : il "est remis via la Conférence interministérielle de l'Intégration sociale (...) au Gouvernement fédéral ainsi qu'aux Gouvernements des Communautés et des Régions, qui s'engagent à le transmettre à leurs Conseils, Parlements ou Assemblées" (art. 4). Dans ce même accord, tous les Gouvernements se sont engagés à mener un débat sur le contenu du rapport et sur les avis.

Les instances suivantes ont discuté du Rapport 2005⁷:

- le Conseil national du Travail et le Conseil central de l'Économie (avis) ;
- la Commission de la Santé publique de la Chambre des représentants (échanges) ;
- le Comité d'avis pour l'Émancipation sociale de la Chambre des représentants (échanges) ;
- le Vlaamse Onderwijsraad (avis) ;
- la Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten (réaction sous forme de propositions et réflexions) ;
- la Commission de l'Action sociale et de la Santé du Parlement wallon (échanges) ;
- le Comité d'Avis pour l'Égalité des chances entre les hommes et les femmes du Parlement wallon (échanges) ;
- l'Union des Villes et des Communes de Wallonie (réaction sous forme de propositions et de réflexions) ;
- le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale (avis) ;
- l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale (réaction sous forme de propositions et réflexions) ;
- les Commissions des Affaires sociales, de la Culture et de l'Enseignement de la Communauté germanophone (échanges).

Le rapport a en outre fait l'objet de plusieurs questions parlementaires.

Rencontres des cabinets ministériels

Pour rendre le suivi du Rapport 2005 le plus efficace et intéressant possible, des rencontres ont été organisées entre les cabinets des ministres compétents, le ministre coordonnant l'Intégration sociale et présidant la Conférence interministérielle traitant de cette matière et le Service accompagné de ses partenaires.

Le Service a élaboré une note à partir des comptes rendus des rencontres et des réponses écrites transmises par certains cabinets. Celle-ci a été présentée à la Conférence interministérielle le 13 décembre 2006. Les cabinets ont ensuite eu l'occasion de compléter ou d'actualiser leur contribution s'ils le souhaitaient. Enfin, la note a été présentée à la Commission d'accompagnement du Service et publiée sur son site web⁸.

Aucune rencontre n'a eu lieu avec les cabinets des ministres de la Communauté germanophone étant donné que la version allemande du rapport a été prête plusieurs mois après les versions néerlandophone et francophone.

Ce processus (qui a totalisé 32 rencontres) a demandé un sérieux investissement de la part des partenaires du Service, des cabinets et du Service lui-même. Il a duré de janvier 2006 à mi-2007.

⁷ Vous trouverez un aperçu du suivi du rapport 2005 sur le site web, à l'adresse suivante : <http://www.luttepauvrete.be/suivi2005.htm> (23-10-2007).

⁸ L'aperçu des réponses des cabinets peut être consulté à l'adresse suivante : http://www.luttepauvrete.be/publications/070710_suivi_rapport_2005_cabinets.pdf (23-10-2007).

Les cabinets des ministres suivants ont été rencontrés :

Pour le Gouvernement fédéral :

- le Premier Ministre ;
- la ministre de la Justice ;
- la ministre du Budget et de la Protection de la Consommation ;
- le ministre de l'Economie, de l'Energie, du Commerce Extérieur et de la Politique scientifique ;
- le ministre des Finances et de Réformes Institutionnelles ;
- le ministre des Affaires sociales et de la Santé publique ;
- le ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de l'Egalité des Chances et de la Politique des Grandes villes ;
- le ministre de l'Emploi et de l'Informatisation de l'Etat ;
- le secrétaire d'Etat au Développement durable et à l'Economie sociale ;
- le secrétaire d'Etat à la Simplification administrative ;
- la secrétaire d'Etat aux Familles et aux Personnes handicapées.

Pour le Gouvernement flamand :

- le Ministre-Président ;
- le ministre de l'Emploi, l'Enseignement et la Formation
- le ministre des Finances, du Budget et de l'Aménagement du territoire ;
- le ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et de Bruxelles ;
- la ministre de la Mobilité, de l'Economie sociale et de l'Egalité des chances ;
- la ministre de l'Action sociale, de la Santé publique et de la Famille ;
- le ministre des Travaux publics, de l'Energie, de l'Environnement et de la Nature ;
- le ministre des Affaires intérieures, de la Politique des villes, du Logement et de l'Intégration.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

- la Ministre-Présidente de la Communauté française, en charge de l'Education ;
- la ministre de la Santé, de l'Enfance et de l'Aide à la Jeunesse ;
- la ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse.

Pour le Gouvernement wallon :

- le ministre du Logement, des Transport et du Développement territorial ;
- la ministre de la Formation ;
- le ministre de l'Economie, de l'Emploi, du Commerce extérieur et du Patrimoine.

Pour le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale :

- le Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- le ministre de l'Emploi, de l'Economie, de la Recherche scientifique, de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente (aussi membre de la Commission communautaire française et de la Commission communautaire commune) ;
- la secrétaire d'Etat chargée du Logement et de l'Urbanisme (également membre de la Commission communautaire française) ;
- la secrétaire d'Etat de la Fonction publique, de l'Egalité des chances et du Port de Bruxelles (aussi membre de la Commission communautaire flamande) ;
- le secrétaire d'Etat chargé de la Propreté publique, des Monuments et Sites (aussi membre de la Commission communautaire française).

C'était la première fois que les réponses des décideurs politiques au rapport bisannuel étaient rassemblées de la sorte dans une note mise à la disposition du public. Ce document alimente les discussions actuellement menées dans les différents groupes de concertation du Service. Il se veut à la fois le résultat et le point de départ d'un processus de dialogue dynamique.

Pour les thèmes suivants, le dialogue entre les cabinets, le Service et ses partenaires se poursuit :

- Santé

Les cabinets des ministres fédéraux respectivement responsables de la Santé et de l'Intégration sociale ont marqué leur accord pour rencontrer régulièrement les associations de patients et les associations de lutte contre la pauvreté. Leur administration est également présente, de manière à assurer la continuité au-delà du changement de législature. Une quinzaine d'associations participent à cette démarche. Trois rencontres ont eu lieu en 2006-2007.

- Droit à la culture

Trois rencontres ont eu lieu suite au premier contact avec le cabinet de la ministre de la Culture en Communauté française : l'une portait sur l'accès à la culture de manière générale, les deux autres sur 'l'éducation permanente'. L'administration a participé à ces dernières ainsi que des délégués du Conseil supérieur de l'éducation permanente.

- Nouvelle législation sur les garanties locatives

A la suite de la proposition de création d'un fonds fédéral des garanties locatives figurant dans le rapport bisannuel, le cabinet de la ministre du Budget et de la Protection de la Consommation a invité le Service et ses partenaires à une présentation de la nouvelle législation sur les garanties locatives. Elle leur a aussi permis de faire part de leurs réactions. Deux réunions ont été organisées sur ce sujet. Les organisations de terrain suivent cette nouvelle législation de près, en collaboration avec le Service, et prévoient une évaluation.

2.2 Propositions pour la législature fédérale 2007 - 2011

Dans la perspective de la nouvelle législature, le Service a présenté dans la note 'Focus 2011' les propositions qu'il demande au Gouvernement fédéral de concrétiser. Cette note a été rédigée à partir des recommandations du rapport bisannuel paru en décembre 2005. Elle a été envoyée aux partis démocratiques afin qu'ils la prennent en considération dans la rédaction de leurs programmes.

Un mémorandum destiné aux personnes préparant et négociant l'accord de Gouvernement a aussi été élaboré. Il a également été envoyé aux présidents de tous les partis démocratiques⁹.

2.3 Note sur 'Le droit au logement au regard des compétences communales'

Après la parution du Rapport 2005, les participants à la concertation sur le logement ont demandé au Service de lancer un projet sur les compétences communales en la matière. Pendant quelques mois, le groupe s'est penché sur les possibilités qu'avaient les communes de contribuer à la politique du logement. La note intitulée 'Le droit au logement au regard des compétences communales', envoyée aux bourgmestres de toutes les communes après les élections communales, est le fruit de cette concertation¹⁰.

⁹ La note 'Focus 2011' se trouve sur le site, à l'adresse http://www.luttepauvrete.be/publications/focus2011_FR.pdf (23-10-2007) et le mémorandum à l'adresse : http://www.luttepauvrete.be/publications/memorandum_elections_2007.pdf (23-10-2007).

¹⁰ Cette note peut être consultée sur le site, à l'adresse : http://www.luttepauvrete.be/publications/logement_communesFR.pdf (23-10-2007).

2.4 Dialogue sur l'enseignement

Divers acteurs, principalement des organisations de lutte contre la pauvreté, ont fait part de leur inquiétude au Service après avoir entendu que le ministre de l'Intégration sociale proposerait au Gouvernement fédéral l'abaissement de la scolarité obligatoire de six à cinq ans. Il fut alors décidé de rédiger une note¹¹ et de la transmettre au ministre. Une copie fut envoyée aux ministres de l'Enseignement des différentes communautés. Le ministre flamand de l'Enseignement a ensuite demandé au Service de donner son avis sur sa note adressée au Gouvernement flamand et contenant des mesures destinées à promouvoir la fréquentation de l'école maternelle. En juin 2006, le Service envoyait l'avis demandé, rédigé à partir des réactions de nombreux partenaires et du Rapport 2005.

Des concertations ont aussi été menées dans les plates-formes de concertation locale de l'enseignement fondamental et secondaire néerlandophone de Bruxelles. Le Service et le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme ont participé aux discussions. Ils ont ainsi apporté leur expertise et leur concours à la rédaction d'une charte demandant une attention accrue envers les familles pauvres. La charte met en avant trois principes : davantage de communication entre parents et écoles, plus d'attention aux obstacles financiers et une approche de l'école comme partie du réseau social.

3. Participation à diverses initiatives

3.1 Initiatives d'autorités publiques

Conférences interministérielles

Le Service participe à la Conférence interministérielle (CIM) 'Intégration dans la société' et en particulier à son volet 'Inclusion sociale'. C'est via cette CIM que le rapport bisannuel du Service est remis au Gouvernement fédéral ainsi qu'aux Gouvernements des Communautés et des Régions. Cinq réunions ont été organisées en 2006 et 2007. Le Service est aussi impliqué dans un groupe de travail issu de la Conférence interministérielle 'Politique des grandes villes et logement', celui relatif aux 'Commissions paritaires locatives'.

Plan d'action national inclusion sociale

Le Service participe aux réunions du groupe 'actions' (organisées par le Service Public de Programmation Intégration sociale) pour le suivi du Plan d'action national (PAN) inclusion sociale¹². Le Service contribue aux réflexions sur la base de ses rapports bisannuels. Il participe aussi au groupe de travail 'indicateurs' présidé par le Service Public Fédéral Sécurité sociale. En 2006 – 2007, celui-ci s'est notamment penché sur les recommandations du projet 'Recherche – action – formation : une autre approche des indicateurs de pauvreté'¹³. Se basant sur celles-ci, le SPF Sécurité sociale a notamment chargé le Centrum voor Sociaal Beleid et l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement de mener des recherches sur la possibilité de concevoir des indicateurs d'endettement.

¹¹ Cette note se trouve sur le site, à l'adresse : http://www.luttepauvrete.be/publications/note_age_scolarite_obligatoire_060522.pdf (23-10-2007).

¹² Le PAN peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.mi-is.be/themes/poverty/NAP/content/Nationaal%20Actieplan%202006-2008%20FR.pdf> (23-10-2007).

¹³ La publication rendant compte du projet de 'Recherche-action-formation : une autre approche des indicateurs de pauvreté' peut être consultée sur le site : <http://www.luttepauvrete.be/publicationsserviceindicateurs.htm> (23-10-2007).

L'accord de Gouvernement fédéral de juillet 2003 prescrivait l'organisation d'Etats généraux des familles. La secrétaire d'Etat à la Famille et aux Personnes handicapées a été chargée de coordonner cette consultation menée à grande échelle. Elle a rassemblé des membres d'associations, des chercheurs, des collaborateurs de l'administration, des responsables politiques ... Le Service a participé aux réunions et a rédigé, avec le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, l'article 'Familles et pauvreté' de l'ouvrage 'Familles plurielles'¹⁴ publié à l'initiative des Etats généraux.

Concertation permanente sur la pauvreté ('Permanent Armoedeoverleg')

Le Service participe aux réunions organisées horizontalement et verticalement de la Concertation permanente sur la pauvreté organisée par les autorités flamandes. La concertation horizontale se charge de l'exécution, de la coordination et du suivi du Plan d'action flamand de lutte contre la pauvreté¹⁵. En font partie le Vlaams Netwerk van verenigingen waar armen het woord nemen, des fonctionnaires de différents départements flamands chargés d'être attentifs à l'aspect 'pauvreté' et des experts. Par 'verticale', on entend la concertation menée avec les représentants des associations dans chaque domaine politique. Outre ces représentants et les fonctionnaires chargés d'être attentifs à l'aspect 'pauvreté', des tiers, comme le Service par exemple, participent aux rencontres. Le Service est actuellement présent dans les groupes thématiques 'travail et économie sociale' et 'logement'.

Concertation inter-niveaux de pouvoir sur les zones rurales

A la demande du Ministre-Président flamand, le Service participe aux travaux du groupe de base et de certains groupes thématiques de cette concertation qui cherche des solutions aux difficultés rencontrées dans ces zones, s'efforce de donner un nouvel élan et des perspectives de développement à celles-ci. Pour ce faire, les communes, les provinces et la Flandre collaborent avec des experts.

3.2 Initiatives d'organisations

Collectif des associations partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté

Le Service assure le secrétariat des rencontres mensuelles du Collectif. Celui-ci rassemble les associations qui étaient à l'origine du Rapport Général sur la Pauvreté, rejointes ultérieurement par d'autres. Les réunions ont pour objectif de permettre aux associations de bâtir une vision commune, point de départ de la concertation entre elles et les pouvoirs publics. Jusqu'à ce jour, le Collectif continue à citer en exemple la méthode de dialogue mise au point lors de l'élaboration du Rapport Général sur la Pauvreté.

¹⁴ De Boe F. & De Witte J. (2007), Familles et pauvreté, pp. 264 – 269, in : Casman M., Simaj's C., Bulckens R. et al., *Familles plurielles, politique familiale sur mesure ?* Bruxelles : Editions Luc Pire. Il se trouve sur le site, à l'adresse : http://www.luttepauvrete.be/publications/familles_deboe_dewitte.pdf (23-10-2007).

¹⁵ Le 'Vlaams actieplan armoedebestrijding' est consultable uniquement en néerlandais à l'adresse suivante : <http://www.wvc.vlaanderen.be/armoede/vap.htm> (23-10-2007).

Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté

Le Service fait partie du groupe de travail dans lequel la délégation belge se prépare à la rencontre européenne annuelle des personnes en situation de pauvreté. Celle-ci est une initiative de la présidence de l'Union européenne, de la Commission européenne et du Réseau européen d'associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN)¹⁶.

Objectifs de la décennie 2007-2017¹⁷

Cette campagne a été lancée par neuf associations en Flandre et à Bruxelles. A l'instar des objectifs du Millénaire¹⁸, le but est de sensibiliser et d'encourager le grand public et les différents pouvoirs publics à réduire de manière spectaculaire la pauvreté au cours des dix prochaines années. Le Service a contribué aux tables rondes sur la santé, l'enseignement, l'emploi et le revenu, le logement).

'Un regard sur la pauvreté' ('Armoede In-zicht')

Le Service est membre du groupe de pilotage de ce projet conjoint du Vlaams Netwerk van verenigingen waar armen het woord nemen et de l'association Welzijnszorg. L'objectif est de soutenir les organisations de terrain publiques ou privées, les établissements d'enseignement, les pouvoirs locaux, les services publics etc qui veulent lutter contre la pauvreté, en leur proposant des kits de formation sur la pauvreté¹⁹.

'Cités Mères'

Le Centre culturel et le CPAS de Sambreville veulent analyser les difficultés auxquelles font face les mères de familles dans les cités sociales. Ils ont sollicité la collaboration du Service pour ce faire. Plus globalement, l'objectif du projet est de permettre l'expression des femmes habitant les cités de logements sociaux de Sambreville, de favoriser le dialogue entre elles et de dresser un inventaire des conditions nécessaires à leur épanouissement et à celui de leur famille.

3.3 Projets internationaux

Union européenne

Le Service a participé à la 'Peer Review : Social Inclusion Forum' à Dublin. A partir de l'exemple de l'Irlande, une réflexion y a été menée sur l'organisation de la participation des stakeholders, notamment à la rédaction du Plan d'action national inclusion sociale.

¹⁶ Pour de plus amples informations sur la rencontre européenne des personnes vivant dans la pauvreté, consultez le site web d'EAPN à l'adresse : http://www.eapn.org/code/fr/news_detail.asp?pk_id_content=2590 (23-10-2007).

¹⁷ Le site suivant donne des informations, uniquement en néerlandais, sur cette décennie : <http://www.geefarmoedegeenkans.be/decenniumdoelen.php> (23-10-2007).

¹⁸ Une Assemblée générale des Nations Unies s'est tenue à New York au début du nouveau millénaire. Tous les Etats membres des Nations Unies ont signé la déclaration du Millénaire. Celle-ci comporte 8 objectifs, notamment la lutte contre la pauvreté et la faim. Le texte de la déclaration se trouve à l'adresse suivante : <http://www.un.org/french/millenaire/ares552f.htm> (23-10-2007).

¹⁹ Les auteurs de ce projet donnent beaucoup d'informations sur leur site : <http://www.armoede-in-zicht.be/> (uniquement disponible en néerlandais) (23-10-2007).

La coordinatrice adjointe a été désignée comme déléguée de la Belgique au Comité d'experts sur l'autonomisation des personnes confrontées à la grande pauvreté du Conseil de l'Europe²⁰.

Nations Unies

Le Service a participé au séminaire d'experts intitulé 'Extreme Poverty and Human Rights', organisé par l'expert indépendant des Nations Unies sur cette question, Monsieur Arjun Sengupta, avec l'appui du bureau du Haut Commissaire pour les droits de l'homme²¹.

Le Service a apporté son soutien à la rédaction de rapports que la Belgique doit remettre dans le cadre de ses engagements vis-à-vis de l'ONU :

- il a rédigé une ébauche de contribution concernant le projet des principes directeurs 'Extrême pauvreté et droits de l'homme : les droits des pauvres', en réponse au questionnaire du haut-Commissariat aux Droits de l'Homme ;
- il a participé à la rencontre consacrée au suivi du troisième rapport de la Belgique sur le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

3.4 Comités de pilotage et jurys

Comités de pilotage

- Comité d'accompagnement du projet annuel 'Le Networking et le Jobcoaching vus par Flora' mené dans le cadre des projets pour le Fonds social européen (FSE) de l'asbl Flora²² ;
- Comité d'accompagnement 'Médiateurs de terrain' du SPP Intégration sociale ;
- Groupe de travail 'Inégalités en matière de santé' de la Fondation Roi Baudouin²³ ;
- Groupe de travail pour la campagne 2007 'Wij tekenen voor de toekomst' de l'association Welzijnszorg²⁴.

Jurys

- Comité de sélection de projets, financés par le Fonds social européen (FSE), qui augmentent l'accès de personnes fragilisées au marché du travail. Le SPP Intégration sociale lance chaque année un appel à tous les CPAS pour qu'ils présentent des projets ;
- Jury 'Appui aux initiatives de lutte contre la pauvreté' de la Fondation Roi Baudouin ;
- Commission consultative des projets de politique d'égalité des chances de la province de Limbourg ;
- Jury e-Gov Awards organisé par les autorités compétentes en matière d'e-gouvernement ;
- Jury 0110, un fonds géré par la Fondation Roi Baudouin ;
- Jury 'Dorpsnetwerken voor zorg in een rurale omgeving'.

²⁰ Le mandat de ce comité d'experts du Conseil de l'Europe est expliqué à l'adresse : [https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CM/Del/Dec\(2007\)995/6.1&Language=lanFrench&Ver=anexe3&Site=COE&BackColorInternet=DBDCF2&BackColorIntranet=FDC864&BackColorLog_ged=FDC864](https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CM/Del/Dec(2007)995/6.1&Language=lanFrench&Ver=anexe3&Site=COE&BackColorInternet=DBDCF2&BackColorIntranet=FDC864&BackColorLog_ged=FDC864) (23-10-2007).

²¹ Vous trouverez la contribution du Service sur son site : http://www.luttepauvrete.be/publications/UN_Expert_Seminar_Poverty_Human_Rights_2007.pdf (23-10-2007).

²² Davantage d'informations sur ce projet 'jobcoaching' peuvent être trouvées à l'adresse suivante : <http://www.florainfo.be/fr/florafr.php?tri=proj1> (23-10-2007).

²³ Le site de la Fondation Roi Baudouin donne d'avantage d'informations : www.kbs-frb.be/CODE/page_print.cfm?id_page=125&ID=1219 (23-10-2007).

²⁴ www.welzijnszorg.be/campagnesite/ (uniquement disponible en néerlandais).

3.5 Journées d'étude et colloques

Les collaborateurs du Service ont pris la parole lors des journées d'étude et des colloques cités ci-dessous :

- 12 janvier 2006 : intervention au cours du cycle de formation organisé par l'université de Gand et le BMLIK (Mouvement de personnes à bas revenu avec enfants) sur le thème 'pauvreté et participation', Gand ;
- 3 février 2006 : exposé au colloque 'L'accessibilité en santé mentale', organisé par l'Institut wallon pour la santé mentale, Charleroi ;
- 14 février 2006 : intervention au cours de droit de l'aide sociale, ULG, Liège ;
- 6 mars 2006 : présentation du rapport bisannuel lors d'une journée de rencontre avec une délégation de parlementaires marocains organisée par le Parlement de la Communauté française, Bruxelles ;
- 18 mars 2006 : contribution au débat 'Armoede heeft (g)een kleur. Fragmenten van debat', organisé par Vice Versa (une organisation de Broederlijk Delen), Malines ;
- 21 mars 2006 : intervention à la journée d'étude 'Pauvreté, conditions de vie, pièges à l'emploi et travail social' dans le cadre d'un cycle de formation pour travailleurs sociaux organisé par le Centre interdisciplinaire en travail social de l'ISSHA, Mons ;
- 20 avril 2006 : présentation du Service et du rapport bisannuel 'Abolir la pauvreté' à l'Observatoire de la santé, Hainaut ;
- 25 avril 2006 : présentation du Service aux médiateurs de terrain du SPP Intégration sociale, Bruxelles ;
- 25 avril 2006 : présentation du rapport bisannuel 'Abolir la pauvreté' lors d'une soirée organisée par ATD Brugge ;
- 18 mai 2006 : présentation du rapport bisannuel 'Abolir la pauvreté' à la réunion de la Coordination Précarités - Santé Mentale de la Ligue bruxelloise Francophone pour la santé mentale ;
- 19 mai 2006 : participation à la matinée de prospective organisée par la revue 'L'Observatoire', sur les enjeux futurs en matière d'action sociale et de santé, Namur ;
- 30 mai 2006 : contribution lors de la journée d'étude provinciale 'als je voor een euro-cent geboren bent', Roeselare ;
- 8 septembre 2006 : introduction au débat électoral 'Lokaal Welzijnsbeleid in Aalst', organisé par Steunpunt Welzijn vzw Aalst ;
- 24 octobre 2006 : contribution à l'Université populaire du Mouvement ATD Quart Monde intitulée 'L'énergie : l'électricité et le gaz... Quels changements en 2007 ?', Bruxelles ;
- 21 novembre 2006 : contribution au cycle 'Verdoken armoede in Overijse' organisée dans le cadre du plan de politique sociale locale, Overijse ;
- 8 décembre 2006 : contribution lors de la journée d'étude 'Favoriser l'accès à la justice. Principes et moyens', organisée par la plateforme 'Justice pour tous', Bruxelles ;
- 11 janvier 2007, contribution au post-graduat 'Armoede en participatie' organisé par l'Université de Gand et l'association BMLIK, Gand ;
- 23 – 24 février 2007 : intervention pendant le séminaire d'experts 'Extreme Poverty and Human Rights' organisé par la Commission des droits de l'homme des Nations unies, Genève ;
- 1er mars 2007 : participation au panel '30 ans des CPAS' organisé par le SPP Intégration sociale et le ministre de l'Intégration sociale, Bruxelles ;
- 1er mars 2007 : contribution au cycle 'Armoede en toegankelijkheid van de gezondheidszorg' organisé par le 'Leesgroep Vierde Wereld van de Steungroep ATD-Vierde Wereld Kortrijk' ;
- 22 mars 2007 : contribution à un cours intitulé 'Criminologie des populations marginalisées' à l'Université catholique de Louvain (UCL) ;
- 30 avril 2007 : contribution, sous la forme d'un atelier, à la journée d'étude 'Bewust stemmen' organisé par le 'Sociaal Agogisch departement' de la 'Hogeschool Gent', Gand ;
- 15 mai 2007 : intervention lors de la journée de formation des magistrats intitulée 'pauvreté et exclusions sociales' organisée par le Conseil Supérieur de la Justice, Bruxelles ;

- 21 mai 2007 : contribution dans le cadre du plan pluriannuel 2009 – 2014 du Samenlevingsopbouw Vlaanderen, Bruxelles ;
- 13 juin 2007 : participation à deux panels lors de la journée d'étude 'Indicateurs d'endettement et de pauvreté' organisée par le SPF Sécurité sociale, Bruxelles ;
- 11 septembre 2007 : intervention pendant une conférence lors de la semaine contre l'exclusion, organisée par l'échevin de la Solidarité et des Affaires Sociales à Seneffe ;
- 7 novembre 2007 : contribution au séminaire 'Pauvreté et exclusion sociale. La mesure du phénomène et l'évaluation des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et en faveur de la cohésion sociale' dans le cadre d'un partage d'expérience entre Wallonie et Québec, Namur ;
- 28 novembre 2007 : participation au séminaire 'La politique belge et européenne en matière d'inclusion et de protection sociales' organisé au Conseil national du Travail, dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation et d'information en matière d'inclusion et de protection sociales.

4. Recherche

4.1 Projets Agora

En 2005, le Service a introduit deux demandes auprès du SPP Politique scientifique, dans le cadre du programme de recherche Agora. Celui-ci a pour objectif de rendre les banques de données belges plus accessibles et de les exploiter davantage. Les deux demandes ont été acceptées et les deux projets de recherche ont démarré à l'automne 2006. Suivant l'esprit de la méthode utilisée par le Service pour ses différentes concertations, les projets sont conçus autant que possible en concertation avec les acteurs concernés : associations de lutte contre la pauvreté, administrations et institutions, scientifiques. Pour ces deux projets, le Service se charge de l'organisation des réunions :

- du comité d'accompagnement qui suit le projet de recherche du point de vue du contenu. Il comprend des représentants de l'équipe de recherche, des associations, des administrations et des établissements scientifiques (4 réunions) ;
- du comité technique qui assure le suivi de l'exécution technique du projet. Il se compose de représentants de l'équipe de recherche et des administrations (10 réunions) ;
- du groupe de concertation qui se réunit de manière ponctuelle en vue d'échanges sur une question de recherche. Il comprend des représentants de l'équipe de recherche, des associations, des administrations et des établissements scientifiques (2 réunions).

Le lien entre la pauvreté et le placement des enfants

L'équipe de recherche de l'Université de Gand et celle de l'Université catholique de Louvain vont mettre au point une procédure pour relier les listes d'enfants et de jeunes concernés par une mesure d'aide à la jeunesse aux données socio-économiques présentes dans la Banque carrefour au sujet de la famille de ces jeunes. L'objectif est de découvrir si les enfants et les jeunes issus de familles pauvres sont davantage concernés par de telles mesures que d'autres enfants. Ce projet pourra également servir de base à une recherche longitudinale portant sur la situation socio-économique de ces enfants et de ces jeunes à l'âge adulte. Le projet est mené en étroite collaboration avec le Service et les services d'aide à la jeunesse des trois Communautés²⁵.

²⁵ <http://www.belspo.be/belspo/fedra/proj.asp?l=fr&COD=AG/II/136> (23-10-2007).

Les personnes vivant dans la pauvreté risquent d'être sous-représentées, en particulier dans les enquêtes basées sur un échantillon. Plusieurs raisons expliquent ce fait : un certain nombre de ces personnes ne sont pas reprises dans les bases de données administratives (à partir duquel l'échantillon est constitué), les interviewers ne réussissent pas toujours à contacter les personnes pauvres (déménagements, problèmes de langue...), ces dernières refusent explicitement ou implicitement de participer à l'enquête (méfiance, manque de temps...). Par conséquent, beaucoup de statistiques ne tiennent pas ou trop peu compte des personnes vivant dans la pauvreté. Le projet de recherche mené par l'Institut supérieur du travail (HIVA) porte sur l'enquête EU-SILC (statistique sur le revenu et les conditions de vie). Elle a été lancée en Belgique en 2003 pour remplacer le panel communautaire des ménages (PCM), une enquête menée de 1994 à 2002. Un problème se pose : certaines catégories de personnes pauvres ne sont pas atteintes et donc pas interrogées dans le cadre de l'enquête EU-SILC. Le projet Agora a pour but d'améliorer la connaissance de la problématique de la pauvreté. L'enquête EU-SILC pourrait être affinée par une enquête complémentaire et des données supplémentaires sur les catégories qui n'y sont peu ou pas du tout représentées. Ce projet est mené en étroite collaboration avec le Service et le SPF Economie²⁶.

4.2 'Force du lien contre la pauvreté'

Ce projet avait pour but de réunir les travaux de deux chercheuses, Tine Van Regenmortel (Hoger instituut voor de arbeid) et Kristel Driessens (Karel De Grote Hogeschool), en un ouvrage destiné à aider les travailleurs sociaux à améliorer la qualité de la prise en charge des personnes vivant dans la pauvreté²⁷.

A la demande des chercheuses, le Service a constitué et organisé un groupe de concertation, composé à la fois d'intervenants professionnels et d'universitaires. L'objectif était d'évaluer dans quelle mesure le matériel réuni dans le livre était compréhensible et utilisable pour les intervenants francophones et de l'enrichir par des exemples pertinents, tirés de leur pratique professionnelle. Ce groupe s'est réuni trois fois (en 2006).

4.3 Indicateurs d'endettement

Le SPF Sécurité sociale a chargé le Centrum voor Sociaal Beleid et l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement d'examiner les possibilités de concevoir des indicateurs d'endettement. A la demande du Service, ce même SPF a organisé deux rencontres au cours desquelles les résultats provisoires de recherche ont été présentés à des acteurs ayant aussi participé au projet 'Recherche – action – formation : une autre approche des indicateurs de pauvreté'.

4.4 Comités d'accompagnement

Le Service fait partie du comité d'accompagnement des recherches suivantes :

- Vers une approche pro-active de la (sous) protection sociale en rapport avec le revenu d'intégration et l'aide sociale (terminé en mars 2006) ;
- Economie sociale et libéralisation des services : le cas des services de proximité ;
- TAHIB : réduire les inégalités en matière de santé en Belgique ;
- La pauvreté chez les personnes d'origine étrangère en Belgique (terminé en octobre 2007) ;
- INCLUSIM ou comment accroître la performance et l'efficacité des stratégies d'inclusion sociale.

²⁶ <http://www.belspo.be/belspo/fedra/proj.asp?l=fr&COD=AG/II/135> (23-10-2007).

²⁷ <http://www.lannoo.com/content/lannoo/wbni/listview/1/index.jsp?titelcode=12595&fondsi d=8> (23-10-2007).

5. Centre de documentation et site web

5.1 Centre de documentation

Le centre de documentation du Service possède environ trois mille livres, rapports et brochures.

Ces ouvrages ont été rédigés par des établissements scientifiques mais aussi des associations et des administrations. Les listes bibliographiques élaborées à l'occasion des 10 ans du Rapport Général sur la Pauvreté peuvent être consultées sur le site web du Service²⁸.

Toutes les publications peuvent être retrouvées via une recherche dans la base de données informatisée. Elles peuvent être consultées sur place uniquement. En mai 2006, le centre de documentation a aussi créé une bibliothèque numérique dans laquelle il conserve la version électronique de documents (les références peuvent aussi être facilement retrouvées dans la base de données).

Le centre de documentation est accessible sur rendez-vous (tél. : 02/212.31.73) chaque jour ouvrable entre 13h30 et 16h30.

5.2 Site web : rubrique 'des faits et des chiffres'

Le site web <http://www.luttepauvrete.be> comporte une rubrique spécifique reprenant des données chiffrées sur la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces informations proviennent de diverses sources : Plan d'action national inclusion sociale (PANIncl.) ; SPF Economie (département statistique) ; Eurostat ; Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique ; Administration planning en statistiek (Flandre) ; Observatoire de la Santé et du Social (Région de Bruxelles- Capitale) ; Unité de recherche sur la pauvreté, l'exclusion sociale et la ville (OASes – Université d'Anvers).

Cette rubrique comporte des questions fréquemment posées en matière de pauvreté et d'exclusion sociale en Belgique. Elles sont immédiatement suivies d'une réponse succincte commentée de manière détaillée par la suite.

- Combien de personnes vivent-elles dans la pauvreté en Belgique ?
- L'inégalité de revenu entre riches et pauvres s'accroît-elle ?
- Quelle position la Belgique occupe-t-elle dans la liste des pays les plus riches du monde ?
- Quels sont les montants des allocations minimales et du salaire minimum ?
- Combien de personnes sont-elles surendettées en Belgique ?
- À combien s'élève le revenu d'intégration et combien de personnes doivent-elles en vivre ?
- Combien de personnes sans emploi compte notre pays ?
- L'emploi offre-t-il une protection suffisante contre la pauvreté ?
- Combien y a-t-il de logements sociaux en Belgique et combien de personnes sont-elles inscrites sur une liste d'attente ?
- Quel pourcentage de la population vit-il dans un logement de mauvaise qualité ?
- Combien la Belgique compte-t-elle de personnes sans abri et sans domicile ?
- Combien de personnes sont-elles confrontées à une coupure totale ou partielle d'alimentation en énergie ?
- Y a-t-il plus de pauvreté dans les villes que dans les campagnes ?
- La santé des personnes vivant dans la pauvreté est-elle moins bonne ?
- Le risque de tomber dans la pauvreté est-il plus élevé chez les personnes peu qualifiées ?

²⁸ Pour les consulter, suivre le lien : http://www.luttepauvrete.be/inventaire_10ansRGP.htm (23-10-2007).

- Combien dénombre-t-on de personnes illettrées en Belgique ?
- Combien de personnes recourent-elles à l'aide alimentaire ?
- Peut-on vraiment parler de fossé numérique ?

Avec la rubrique sur le rapport bisannuel, celle-ci est la plus visitée du site web.

6. Communication externe

Le Service utilise plusieurs canaux pour faire connaître ses activités.

6.1 Site web

Citons d'abord le site web <http://www.luttepauvrete.be>. Sur celui-ci, le Service met à la disposition du grand public une multitude d'informations dans les trois langues du pays (la partie en allemand est moins développée). Le site servant de carte de visite, il est régulièrement mis à jour. Le nombre de visiteurs s'accroît d'année en année. En 2006, il a été consulté pas moins de 144.570 fois, soit une hausse de plus de 50.000 unités par rapport à l'année d'avant. Le rapport bisannuel et la rubrique 'des faits et des chiffres' sont les rubriques les plus visitées. Cette dernière fait l'objet d'un soin particulier afin de fournir aux internautes des informations précises et actuelles.

Les autres parties du site sont aussi régulièrement mises à jour : listes bibliographiques, calendrier annuel des activités organisées à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère, publications . . .

6.2 Médias

Régulièrement, des médias parlent du Service, par exemple à l'occasion de la parution du rapport bisannuel. Les collaborateurs du Service eux-mêmes écrivent aussi des articles pour faire connaître le rapport. Ils répondent à des demandes de participation à des émissions d'actualité ou d'information.

Articles²⁹

- De Boe, F. (2007) Le lien entre Agora et d'autres démarches de dialogue, In : Agora : un dialogue permanent entre les associations ATD Quart Monde, LST et l'administration. Le premier contact entre une famille et un service de l'aide à la jeunesse. Actes de la journée d'études du 17 octobre 2005, pp. 45-48.
- De Boe, F., Ruyters, C., Van Hootegem, H. (2007) Une autre approche des indicateurs de pauvreté en Belgique : La 'recherche-action-formation'. In : Laffut, M. & Roy, M.R. (éds). Pauvreté et exclusion sociale. Partage d'expériences entre Wallonie et Québec, Bruxelles : De Boeck & IWEPS, pp. 192-218.
- De Witte, J., De Boe, F. (2007) Familles et pauvreté. In : Bulkens, R., Mortelmans, D. et. al., Familles plurielles, politique familiale sur mesure?, Bruxelles : Editions Luc Pire, pp. 264-269.
- Devillé E. (2006) L'évaluation de la loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale. In : Journal du droit des jeunes, n° 254, avril 2006, pp. 9-15.
- Devillé, E., Martin, T. (2006) Abolir la pauvreté : pour une politique émancipatrice. In : Politique : Revue de débats, n°44, avril 2006, pp. 58-63.

²⁹ La plupart de ces articles sont consultables à l'adresse suivante : <http://www.luttepauvrete.be/publications/Servicearticles.htm> (23-10-2007).

- Devillé, E., Martin, T., Termote, H. (2006) Armoede Uitbannen : voor een emancipatie beleid. In : De Gids op maatschappelijk gebied, 10 december 2006, p. 58-63.
- Devillé, E., Schmitz, P. (2006) L'évaluation de la loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale. In : L'année sociale 2005, ULB, 2006, pp. 257-269.
- Martin, T. (2006), Santé et pauvreté : quelle(s) prévention(s) ? In : Hainaut Prévention Info, n° 5, août 2006, p. 1.
- Nicaise, I., De Boe, F. (2007) Combating poverty as a human rights issue in Belgium. Contribution to the Expert Seminar 'Extreme Poverty and Human Rights', United Nations, Geneva, 23-24 February 2007.
- Termote, H. (2006) Arbeid, een kwetsbaar sociaal goed in de strijd tegen armoede. In : Over Werk, 4, pp. 163-180.
- Van Hootegem, H., De Muylder, R., Vereecken, F., e.a. (2006) Another approach to poverty indicators in Belgium. In : Godinot Xavier, Wodon Quentin (ed.), Participatory approaches to attacking extreme poverty. Case studies led by the International Movement ATD Fourth World, World Bank working paper No. 77, The World Bank, avril 2006, pp. 107-115.

6.3 Demandes individuelles

Le Service est régulièrement consulté pour des demandes d'aide ou des conseils. Dans la mesure du possible, il oriente les personnes vers les instances compétences puisque la gestion de dossiers individuels ne fait pas partie de ses missions.

7. Fonctionnement interne du Service

7.1 Comité de gestion

Le Comité de gestion du Service est chargé de trois missions : veiller à la bonne exécution de l'Accord de coopération, déterminer les besoins en personnel et élaborer un projet de budget. Il s'est réuni 4 fois en 2006 et 8 fois en 2007.

Composition au 15/11/2007 :

Président : Ides Nicaise ; Vice-présidente : Muriel Rabau

Clotilde Nyssens, Magda De Meyer (membres présentés par l'État fédéral) ; Gerda Van der Plas, Paul Vaernewijck, Herwig Hermans (membres présentés par la Communauté flamande et la Région flamande) ; Benoit Parmentier, Alain Jacobeus (membres présentés par la Région wallonne en concertation avec la Communauté française) ; Luc Notredame, Bernard Horenbek (membres présentés par la Région bruxelloise en concertation avec la Commission communautaire commune) ; Helmut Maraite (membre présenté par la Communauté germanophone).

7.2 Commission d'accompagnement

Une Commission d'accompagnement présidée par le ministre de l'Intégration sociale a été créée pour suivre le contenu des travaux du Service et veiller au respect de la méthodologie. En 2006, la Commission d'accompagnement s'est réunie quatre fois, en 2007 six fois.

Composition au 15/11/2007 :

Président : le ministre de l'Intégration sociale, Christian Dupont en 2006-2007

Mesfin Fitwi, Paul Palsterman, Sonia Kohnmergen (interlocuteurs sociaux) ; Ivan Dechamps et Ignace Leus (organismes assureurs) ; Diane Moras, Ludo Horemans, Paul Trigalet, Marc Otjacques, Régis Demuylder (organisations dans lesquelles les personnes les plus démunies s'expriment) ; Robert Van Der Meeren, Etienne Allard, Jef Lambrecht (Unions des villes et communes/CPAS).

Les membres du Comité de gestion sont également membres de la Commission d'accompagnement.

7.3 Personnes de contact du Service

Conformément aux dispositions de l'Accord de coopération, le Service collabore en permanence avec les administrations compétentes des Régions, des Communautés et de l'Etat fédéral. Outre les contacts bilatéraux, trois rencontres ont été organisées en 2006 et trois en 2007.

Les personnes de contact sont :

Carine Jansen (Région wallonne/DIIS), Joëlle Demiddeleer (Communauté française), David Van Vooren (Région/Communauté flamande), Pascal Sarlette (Communauté germanophone), Annette Perdaens et Truus Roesems (Bruxelles/Observatoire de la santé et du social), Sophie Molinghen et Josée Goris (SPP Intégration sociale).

7.4 Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

Le Service fait partie du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, un service public autonome. La coordinatrice adjointe participe aux réunions du Conseil d'administration du Centre, aux réunions de direction et aux réunions de politique stratégique. Le personnel est invité aux réunions générales et à celles portant sur le contenu. Chaque année, le Service contribue au rapport annuel du Centre. Des échanges entre le Centre et le Service ont lieu en cas de recoupements thématiques. Cela fut le cas notamment en matière de logement.

7.5 Equipe

Elle se composait, en 2006-2007, de douze personnes, 9,7 équivalents temps plein.

L'équipe est bilingue. Les concertations thématiques sont organisées par un tandem composé d'un collaborateur francophone et un néerlandophone. Des réunions d'équipe ont lieu chaque semaine pour coordonner les travaux, permettre aux collègues d'échanger des idées et d'approfondir le contenu, en privilégiant une approche transversale.

Dans la période 2006 – 2007, les membres du Service ont participé aux formations suivantes : cours de langues ; formation sur le lien entre la santé mentale et la pauvreté, sur les institutions européennes, sur les techniques de réunion ; formation en rapport avec les sites web ; cours d'informatique ; cycle sur les contacts avec les médias et formation sur la rédaction de rapports.

Collaborateurs : Ghislaine Adriaensens, Ann Clé, Jordane de Changy, Emmanuelle Devillé, Thierry Martin, Geert Schuermans, Henk Termote, Henk Van Hootegem

Secrétariat : Virginie Lekeu

Centre de documentation : Véronique Lahbib, Griet Woedstadt

Traduction : Véronique Lahbib

Site web : Griet Woedstadt

Coordination : Françoise De Boe

Texte traduit du néerlandais